

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Band: 61-62 (1994-1997)

Artikel: Le pouvoir et le fusil ou les caprices de la mémoire
Autor: Andrey, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE POUVOIR ET LE FUSIL OU LES CAPRICES DE LA MEMOIRE

Georges Andrey

Dans la mémoire collective des Fribourgeois et Fribourgeoises, le souvenir laissé par la relation entre «*le pouvoir et le fusil*» est marqué au sceau du paradoxe, de l'anomie, du caprice. Non seulement le culte du souvenir rendu à Chenaux contraste avec l'oubli — apparent — dans lequel est tombé Carrard, mais encore la présence très voyante du héros gruérien jure avec l'absence — tout aussi apparente — des grands hommes politiques et des non moins grandes épées qui passent pour avoir servi les intérêts supérieurs du canton et forgé son destin: Chenaux n'est-il pas le seul homme politique fribourgeois à avoir sa statue!

Les caprices de l'historiographie sont également évidents: richesses et lacunes des travaux consacrés au service capitulé et aux insurrections populaires coexistent et perdurent dans une étonnante stabilité. Les silences interpellent le chercheur: s'agit-il d'occultations délibérées ou de simples oublis?

Les quatre communications que vous allez entendre tenteront, chacune à leur manière, de répondre à cette question. Les réponses, vous le constaterez, ne seront pas toujours directes: elles se lisent parfois entre les lignes. Le temps imparti aux orateurs leur a quelquefois manqué pour leur permettre de nuancer leur opinion, ou d'illustrer celle-ci par des exemples concrets. Mais la discussion qui suivra leur permettra à la fois de préciser leur pensée et d'apporter les compléments d'information que vous souhaiteriez recevoir. Enfin et surtout, il convient de savoir que les sujets qui seront traités n'ont pas été imposés à leurs auteurs, mais qu'au contraire ce sont les auteurs, par leur compétence et leur disponibilité, qui se sont imposés naturellement aux organisateurs du colloque. Pour ma part, je crois utile, avant de passer à quelques considérations générales sur le thème, aussi délicat que difficile, des liens entre «*le pouvoir et le fusil*», je crois utile, dis-je, de présenter très brièvement les sujets retenus et la raison de leur choix par leurs auteurs.

Jean Steinauer, historien et journaliste, connu notamment pour son *Etat de ciel*, achève actuellement un autre livre dont il a déjà choisi le titre, alléchant s'il en est: *La caserne et le chalet. L'émigration militaire fribourgeoise en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Son exposé de ce soir est tout aussi attrayant, puisqu'il est intitulé: «*Les figurants du 800^e ou l'émigration militaire travestie et célébrée*».

Avec Alain-Jacques Tornare, nous resterons dans le service capitulé, dont il est, chacun sait, l'incollable spécialiste. Il s'apprête à soutenir, bientôt, sa thèse de doctorat à Paris; elle portera sur les régiments suisses au service de France sous la Révolution. Avec la verve et l'omniscience qui lui sont coutumières, il nous parlera d'une page d'histoire qui lui tient particulièrement à coeur et qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, le *Dix-Août*, vu ce soir sous l'angle inédit de «*ses représentations mythiques à Fribourg*».

«*Que reste-t-il du trop fameux Carrard et de ses révoltes à répétition?*». En dépit des apparences, c'est tout un programme que vous proposera Sébastien Julan, étudiant en histoire dans notre Université, où il met la dernière main à un mémoire de licence traitant précisément de Carrard, sujet qui, contrairement à celui du *Dix-Août*, n'a guère fait couler d'encre jusqu'ici. D'ores et déjà, et au risque de froisser la modestie de Sébastien Julan, je vous annonce un brillant exposé.

Quant à votre serviteur, qui planche depuis une éternité, ou presque, sur ce que certains, non sans quelque dédain, appellent *l'Affaire Chenaux*, mais qui compte bien mettre un jour le point final au livre tant attendu, il vous proposera un voyage dans le temps en compagnie du héros gruérien. Ce périple, qui débutera le samedi 5 mai 1781 et s'achèvera le dimanche 24 septembre 1933, vous conduira de Fribourg à Bulle en passant par La Tour-de-Trême. Cent cinquante ans pour parcourir une si courte distance? Chenaux, l'impétueux cavalier assoiffé de gloire, a sans doute appris, dans l'autre monde, que «*patience et longueur de temps font plus que force et que rage*».

Caprices de la mémoire, avons-nous dit. Si, par les hasards de l'Histoire, la figure emblématique du Pays de Fribourg était française, nous pourrions jouer sur les mots et, en lieu et place des «*caprices de la mémoire*», parler des «*caprices de Marianne*». Mais je crains qu'il n'y ait place ici, ni pour Marivaux, ni pour Marianne elle-même. Si la France s'est inventé une Marianne, la Suisse une *Helvetia* et Berne une *Berna*, Fribourg n'a pas cru bon de relever le défi. Certes, nous avons *Fryburgia*; mais la *Fryburgia* était peut-être trop belle. Elle nous a été en quelque sorte ravie, enlevée qu'elle a été au sérail de la symbolique cantonale par quelques étudiants amoureux de leur patrie sarinoise et en quête d'une dénomination pour la société qu'ils voulaient fonder, qu'ils fondèrent en effet et qui jouit toujours d'une enviable vitalité.

Caprices de la mémoire, donc. Le constat est une chose, l'explication en est une autre. D'emblée, s'impose à l'esprit, comme possible interprétation, l'ambiguïté de la relation entre «*le pouvoir et le fusil*»: non seulement les manières de voir et de sentir diffèrent du tout au tout selon que l'on sert ou que l'on conteste ledit pouvoir, mais encore le lien même entre «*le pouvoir et le fusil*» est ambivalent: le fusil symbolise

assurément la force au service du droit, mais tout autant l'arme susceptible d'abattre le pouvoir en place. Les deux cas de figure illustrent d'ailleurs le passé cantonal et génèrent deux discours sur le patriotisme, l'un d'inspiration loyaliste, l'autre de nature critique, mais tous deux se voulant constructifs.

Il nous paraît bon d'explicitier quelque peu ce dernier point. Nous le ferons en prenant deux exemples. Le discours d'inspiration loyaliste, d'abord. Il y a ici surabondance. Ciblons donc notre choix sur la rhétorique commémorative et plus particulièrement sur celle des monuments aux morts, hauts lieux de la mémoire patriotique s'il en est, comme l'a montré Antoine Prost dans le premier tome des *«Lieux de mémoire»*, paru en 1984.

Voici donc quelques passages de l'allocution tenue le 11 novembre 1920, *«anniversaire et inauguration des monuments des soldats fribourgeois morts au service de la patrie 1914-1919»*, selon le titre même de la publication qui en a été faite. Le prédicateur du jour, le capitaine aumônier Hubert Savoy, débute son allocution ainsi :

«Honorés Magistrats, Officiers et Soldats, Chers Parents et Amis, Mes frères, La religion et le patriotisme, la piété et la reconnaissance nous rassemblent dans cette antique collégiale de Saint-Nicolas qui est comme le coeur où bat depuis six siècles le sentiment religieux du pays. Nous venons ici rendre nos devoirs de Fribourgeois et de chrétiens à nos soldats, tombés victimes des travaux et des épidémies, durant les longues périodes de mobilisation, de 1914 à 1919. Notre pays n'a pas connu les épreuves de la guerre et cependant environ deux mille jeunes hommes ont été frappés par l'épidémie, plusieurs centaines d'autres ont succombé aux fatigues ou par accidents et leurs familles sont plongées dans le deuil. C'est le souvenir de tous ces morts, plus spécialement de nos morts des troupes fribourgeoises, que nous apportons devant les autels».

Après cet exorde, où religion et patrie sont intimement liées, l'orateur relève que, parmi les devoirs du patriote, il en est un particulièrement important: celui qu'il appelle *«souvenir reconnaissant»*, autrement dit le devoir de mémoire. Et de stigmatiser l'ingratitude de la mémoire :

« (...) L'une des misères, l'une des grandes faiblesses de l'homme, est assurément la facilité avec laquelle il oublie. (...) Nous oublions si facilement, nous oublions si rapidement. Tous les peuples ont pris conscience de cette infirmité. Aussi, (...) ils ont cherché un signe extérieur et durable qui les aide à se souvenir, à échapper à l'oubli; ils ont établi une fête commémorative, ils ont élevé des monuments».

Et, comme pour couronner ce morceau de bravoure, digne à vrai dire d'une antho-

logie funèbre, le capitaine aumônier, insistant sur le devoir de mémoire, s'en va, en bon orateur, puiser aux meilleures sources littéraires. «*Elle est vraie chez nous, s'exclame-t-il devant l'assistance recueillie, la parole du poète*»:

«*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie / Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. / Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau. / Toute gloire, près d'eux, passe et tombe, éphémère, / Et comme ferait une mère, La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau*» (Victor Hugo).

Les paroles fortes n'ont pas d'âge; les pensées profondes, non plus. On ne craindra donc pas d'opposer à ce discours loyaliste de 1920, le discours critique de la fin du siècle des Lumières. On le trouve dans la littérature politique fribourgeoise née de la «*Révolution Chenaux*». Deux types de citoyens s'affrontent alors: celui que les gouvernants patriciens appellent le «*fidèle sujet*» et celui que les opposants au régime désignent par l'expression de «*bon patriote*». Nous l'avons montré ailleurs, l'un et l'autre ont leur vision propre de la Cité, leurs qualités, leurs vertus. A la différence du «*fidèle sujet*» de Leurs Excellences, plus conscient de ses devoirs que de ses droits, plus docile et obéissant qu'actif et entreprenant, le «*bon patriote*» fribourgeois est mû par l'amour de la vérité et, respectueux sans bigoterie de la religion, associe dans son action et son comportement quotidien le classique «*rationabile obsequium*» de saint Paul à l'obéissance «*éclairée*» définie par les théologiens de l'«*Aufklärung*» catholique. En effet, «*l'esprit de liberté est l'âme du patriotisme*», comme le rappelle, dans une formule remarquable, un bourgeois commun de Fribourg aux oligarques qui dirigent le canton et qui s'avisent à prêcher le prétendu «*bien de l'Etat et de la Patrie*». Précisons que, dans l'action politique concrète, l'attitude critique du patriote peut prendre des formes extrêmes, ce dont témoigne le débat sur le tyrannicide. C'est ainsi que, dans le «*Tocsin fribourgeois*», violent pamphlet antipatricien publié en 1783, l'auteur rapproche Chenaux de Guillaume Tell le justicier:

«*Le bon Guillaume Tell, grand arbalétrier, / Fut-il, tuant Gessler, coupable meurtrier?*»

Or, le Guillaume Tell gruérien devra attendre 1848 pour être reconnu comme ayant «*bien mérité de la patrie*», selon la formule du décret du Grand Conseil, et 1933 pour être honoré du monument que l'on sait et dont il sera question tout à l'heure.

L'ambiguïté profonde des rapports entre «*le pouvoir et le fusil*» n'épuise pas les causes des caprices de la mémoire. D'autres explications semblent devoir être cherchées dans le tréfonds de la conscience collective, dans la mesure où celle-ci est exploitable. Il s'agirait d'examiner, par exemple, la notion de résistance au pouvoir et ses

multiples modalités actives et passives. C'est alors que certains personnages atypiques sortiraient des placards de l'oubli dans lesquels ils avaient été, plus ou moins sciemment, enfermés. Parmi eux, il conviendrait de citer, non seulement Carrard le rebelle, mais des catégories entières d'individus qui, à travers l'histoire cantonale, se sont, d'une façon ou d'une autre, heurtés au pouvoir: proscrits et prisonniers politiques, certes, mais aussi grévistes, objecteurs de conscience, contestataires et autres empêcheurs de tourner en rond (en allemand: *Neinsager*), en un mot tous ceux et toutes celles qui, un moment ou l'autre, ont fait obstruction, pour les motifs les plus divers, à l'exercice de l'autorité, pratiquant, de façon plus ou moins ouverte, la désobéissance civile.

Peut-être conviendrait-il aussi, pour comprendre les caprices de la mémoire, d'explorer la notion de service public. En ce cas, l'absence de statues, monuments publics par excellence, des grands hommes politiques ne serait-elle pas liée à une sorte d'«esprit Cincinnatus» en vertu duquel le peuple fribourgeois, au lieu de porter au pinacle ses plus éminents serviteurs, préfère les renvoyer à leur charrue? N'y aurait-il pas là un effet de nivellement imputable à l'esprit égalitariste des micro-sociétés suisses d'autrefois? A moins, peut-être aussi, d'incriminer l'ingratitude bien connue des républiques ou encore une hostilité viscérale au culte de la personnalité.

Autre explication encore à ce constat de carence: le rejet, inexprimé, inconscient, de cette sorte de vassalité d'Ancien Régime qui, du simple fait de l'étroitesse des relations bilatérales et de l'ampleur des échanges, inféodait la Ville et République de Fribourg au Royaume de France, situation que favorisait évidemment l'identité de langue et de confession. Il faudrait alors y voir le réflexe de fierté, la manifestation d'indépendance d'un canton suisse se rebiffant contre un trop puissant voisin.

Enfin, on avancera, pour ne rien exclure, des facteurs plus prosaïques: pauvreté du pays, parcimonie, exigüité du territoire. Ce dernier élément, d'ordre purement spatial, nous amènerait à mesurer la densité de monuments au kilomètre carré. Mais un tel calcul aurait-il un sens? L'économie des deniers publics, quant à elle, voulait, et veut peut-être encore, que le financement des monuments se fît par voie de souscription, comme cela a été le cas de la statue du Père Girard en 1850 et de celle de Chenaux en 1933. Dans un canton à vocation agricole comme l'était jadis celui de Fribourg, la récolte de fonds à but culturel n'allait pas de soi. Mais cet obstacle purement matériel rehaussait la valeur et la signification morales des réalisations concrètes: n'étaient-elles pas alors l'expression véritable d'une volonté générale ou, si l'on préfère, le témoignage indubitable d'un attachement authentique au personnage publiquement couronné de l'auréole d'immortalité?

Une dernière question, en guise de conclusion, nous paraît devoir être posée: dirait-on que nos monuments publics sont un souvenir gravé dans la pierre parce que gravé dans la mémoire, ou gravé dans la mémoire parce que gravé dans la pierre? Au-delà de l'insoluble problème de la poule et de l'oeuf, c'est la relation de l'homme avec le temps

qui mériterait ici un examen approfondi, exercice auquel nous invite la riche problématique des lieux de mémoire.